

Paris, le 30 novembre 2021

Monsieur Rémy POINTEREAU

Sénateur du Cher

Président de « Cher Avenir »

Monsieur le Sénateur,

Valérie Pécresse m'a appelé ce soir juste avant de rejoindre France 2 pour le dernier débat des Républicains, navrée de constater que votre courrier du 8 octobre, qui avait retenu toute son attention, était néanmoins resté sans réponse. Elle vous prie ainsi que les membres de Cher Avenir de bien vouloir l'en excuser et m'a demandé d'apporter quelques éléments de réponse à vos préoccupations. En effet, les règles de cette élection nous imposent d'arrêter toute action de communication avant minuit ce soir.

Nous publions aujourd'hui le projet complet rassemblant les propositions de Valérie Pécresse dans cette campagne. Intitulé « **Le courage de dire et la volonté de faire** ». Il est disponible sur le site [www.valeriepecresse.fr](http://www.valeriepecresse.fr) et vous pourrez y trouver l'essentiel de ses propositions, précises et chiffrées.

La prise en compte des difficultés particulières des territoires ruraux est bien évidemment un **des axes structurants de ce programme**. Valérie Pécresse connaît bien ces enjeux, à la fois du fait de la forte composante rurale de la région Ile de France (la Seine et Marne et les Yvelines rassemblent 2 millions de personnes qui vivent en milieu rural) et du fait de ses nombreux déplacements dans des territoires trop isolés, marqués par des problèmes de désertification médicale ou économique ou par le manque d'infrastructures de transport. Elle a notamment indiqué qu'après son élection, **un euro serait réservé aux territoires ruraux pour chaque euro dépensé pour la politique de la ville**.

Je me permets à cet égard d'insérer dans cette lettre quelques-uns des engagements qu'elle publie aujourd'hui.

**« Je défendrai notre agriculture et je créerai des emplois dans les territoires ruraux**

- **Je défendrai la taxe carbone aux frontières de l'Europe** pour que notre agriculture ne soit pas soumise à une concurrence déloyale de la part de pays qui ne respectent pas la même discipline écologique. > Je viserai l'indépendance alimentaire de la France en renforçant la politique agricole commune (PAC).
- **Je créerai l'aide à l'investissement de proximité**, un crédit d'impôt de 50 % sur les investissements des personnes physiques jusqu'à 20 000 euros, en action ou en prêt sur cinq ans minimum, dans des entreprises implantées dans des communes de moins de 20 000 habitants.

- **J'accélérerai le déploiement du Très Haut Débit** sur tout le territoire et investirai 1 euro public dans les territoires ruraux pour tout euro dépensé dans la politique de la ville.
- **J'étendrai le bénéfice du prêt à taux 0 à toute la France** pour encourager les jeunes à acheter leur logement dans des zones rurales ou des villes moyennes, et participer ainsi à leur dynamisme. »

Je crois que **l'aide à l'investissement de proximité est un outil particulièrement novateur** puisqu'il permet aux entreprises situées dans des communes de moins de 20.000 habitants, de la scierie au pressing, du bar-café à l'entreprise de transformation agro-alimentaire, ces entreprises que les habitants ont toujours connues et qui peuvent être menacées, de bénéficier du soutien financier individuel de tous ceux qui les connaissent et qui veulent leur survie, avec une aide fiscale puissante accordée pour des investissements comme pour des prêts.

**Le sujet de la désertification médicale** que vous soulignez dans votre courrier **nous apparaît particulièrement préoccupant**. Lutter contre ce phénomène qui empêche une réelle égalité d'accès aux soins entre nos compatriotes constitue une priorité comme en témoignent les engagements pris par Valérie Pécresse dans son projet :

« **En finir avec les déserts médicaux**

- **Je demanderai à l'assurance maladie de prévoir, par région, une dotation « lutte contre la désertification sanitaire »** qui permettra d'abonder la rémunération des professionnels de santé en fonction de leur activité dans les zones sous tension. Elle permettra d'aider les jeunes médecins à s'installer et à exercer à la fin de leurs études dans les zones qui en manquent, par exemple dans des maisons médicales. La région pourra demander aussi à utiliser cette dotation pour tous les professionnels de santé, du pédicure-podologue au dentiste, en fonction de la rareté de ces professions sur leurs territoires.
- **Je revaloriserai financièrement les carrières des infirmières** en renforçant les pratiques avancées et celles des sages-femmes en leur déléguant davantage de responsabilités.
- **Je permettrai aux personnels paramédicaux ayant déjà cinq ans d'études supérieures de rejoindre le deuxième cycle des études médicales.**
- Pour déverrouiller en pratique le numerus clausus et accroître le nombre de maîtres de stage et donc d'étudiants en médecine, **j'autoriserai et développerai les stages d'internes dans les hôpitaux privés**, quel que soit leur statut.
- **Je recruterai 25 000 soignants supplémentaires en 5 ans à l'hôpital public.** Je ferai réaliser un audit approfondi de l'hôpital, grand oublié des plans d'investissements de M. Macron. **J'associerai la médecine de ville, l'hôpital public et les hôpitaux privés dans une coopération renforcée au bénéfice des patients**, notamment par des systèmes d'information partagés avec les établissements médico-sociaux »

**Concernant les liaisons ferroviaires, et particulièrement les liaisons à grande vitesse, leur intérêt est manifeste dans un pays qui doit réussir sa transition vers une économie plus décarbonée qui permette d'atteindre la neutralité carbone en 2050.** Valérie Pécresse a dénoncé le fait que la France s'est éloignée de la trajectoire vers cet objectif sous les quinquennats de François Hollande et d'Emmanuel Macron. Développer les transports ferroviaires fait partie des axes essentiels pour revenir dans cette trajectoire et désenclaver les régions qui n'en bénéficient pas. Ces projets sont bien évidemment coûteux et c'est pourquoi notre candidate a déclaré qu'elle lancerait dès son élection une **Opération Vérité** sur le « quoi qu'il en coûte », afin d'examiner **les marges de redéploiement qui pouvaient permettre de réorienter certains des nombreux plans d'investissements annoncés par**

Emmanuel Macron, très concentrés géographiquement sur les régions économiques les plus puissantes, vers des territoires moins favorisés, notamment pour y financer les infrastructures de transport nécessaires pour lutter contre leur enclavement.

Vous interrogez également Valérie Pécresse sur ces projets en matière de **simplification des normes**.

Comme vous l'avez certainement noté, le « dénormage », la débureaucratiation et la lutte contre « l'enfer bureaucratique » ont été un des thèmes principaux développés par Valérie Pécresse durant sa campagne. Elle écrit ainsi dans son projet :

« **Champion du monde des impôts (avec près d'un euro sur deux capté par la puissance publique), en queue de peloton européen s'agissant du chômage (avec un taux plus de deux fois supérieur à celui de l'Allemagne), notre pays croule sous la bureaucratie. En moins de vingt ans, le code du travail est passé de moins de 4 000 articles à plus de 10 000 ! Il faut en finir avec cet enfer bureaucratique [...] Je réduirai drastiquement les normes et les délais administratifs pesant sur la production industrielle, sur l'agriculture, sur la construction de logements, sur le droit du travail ou sur la distribution, et prioritairement sur les PME** »

C'est ainsi qu'elle s'engage notamment à « **supprimer en 5 ans 200 000 postes de fonctionnaires dans l'administration administrante de l'Etat et des collectivités locales, afin que la puissance publique se recentre sur ses trois missions prioritaires - protéger, éduquer et soigner - pour lesquelles 50 000 postes supplémentaires seront créés** ». Pour le permettre, elle précise : « **Je mettrai en place un « comité de la hache » qui aura toute latitude pour mettre en œuvre la simplification administrative qu'on nous promet depuis 20 ans sans la faire et ainsi diviser par deux les codes juridiques et supprimer 500 des 1 500 structures para-étatiques** »

Vous citez à juste titre **nos voisins allemands**. Valérie Pécresse a regardé de près les réalités outre-Rhin. Il est très parlant par exemple que les coûts administratifs à l'hôpital représentent en Allemagne 22% du coût total de fonctionnement des hôpitaux alors que cette proportion est aujourd'hui dans notre pays de 35%. De même, elle a été frappée de lire dans l'accord de gouvernement trouvé par la nouvelle coalition sur le point d'accéder au pouvoir que ses responsables, pourtant à gauche de l'échiquier politique, prévoient que tous les délais administratifs allemands seraient réduits de moitié ! La culture de l'évaluation que vous rappelez est évidemment essentielle et **Valérie Pécresse souhaite que toute son action et celle de son Gouvernement soient orientées vers l'atteinte de résultats, tangibles et mesurables, conformes aux engagements pris**. C'est comme cela qu'elle gère la région Ile-de-France, et c'est cette attention à l'exercice du pouvoir, et non seulement à sa conquête, qui caractérise sa démarche.

Malgré le temps très court qui m'était malheureusement imparti, j'espère, Monsieur le Sénateur, avoir pu vous apporter, au nom de Valérie Pécresse, quelques éléments utiles que vous pourrez partager avec les membres de votre association.

Je vous prie de croire en l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.



Frédéric LEMOINE

Responsable du Projet présidentiel de Valérie Pécresse